

L'agence des aires marines soutient le projet de parc dans le Cap

En présence de Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, le conseil d'administration de l'agence des aires marines protégées s'est prononcé, mercredi, en faveur de la création du parc naturel marin autour du Cap Corse et de l'Agriate. Cet avis favorable de l'agence ouvre la voie à la création de ce huitième parc de ce style par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie et de la Mer. Le président du conseil d'administration, Paul Giacobbi, qui "soutient le projet depuis son origine", a précisé à l'issue du vote qu'il serait "particulie-

rement attentif aux moyens humains et financiers qui seront alloués à ce nouveau parc". Christophe Aubel, directeur de l'installation de l'agence française pour la biodiversité, a présenté les prochaines étapes de la création de ce nouvel établissement public, prévu dans le projet de loi biodiversité. L'agence française pour la biodiversité devrait voir le jour au 1^{er} janvier 2017 et rassemblera quatre organismes, dont l'agence des aires marines protégées et les parcs naturels marins.

F.L.

Corse Nature 8/07/2016